

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

55500 Ligny-en-Barrois

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Ligny-en-barrois

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.
- Par ruissellement et coulée de boue
L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.



	Prescription hors zone d'aléa		Délaissement possible
	Prescriptions		Expropriation possible
	Interdiction		Zones hors prescription
	Interdiction stricte		Non identifié
	Zone à risque d'inondation entraînant une servitude d'utilité publique		

Informations détaillées :

PPRN : PPRI Ornain Centre (55DDT20080003)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Ornain Centre a été approuvé sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Date de prescription : 23/10/2008

Date d'approbation : 16/04/2010

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

AZI : Ornain(Zones Inondables)

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Ligny-en-barrois



DDRM : **DDRM55**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

10 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900124A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/10/1998	03/04/1999
INTE9700188A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/02/1997	25/05/1997
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9400004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/12/1993	15/01/1994
INTE9000196A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/02/1990	24/05/1990
ECOZ890006A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/12/1988	03/03/1989
NOR19830720	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/05/1983	26/07/1983
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983
NOR19830204	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	06/02/1983

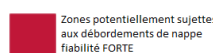
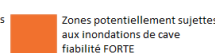
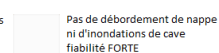
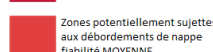
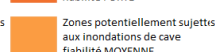
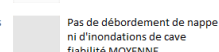
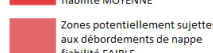
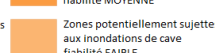
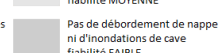
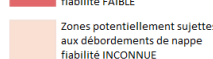
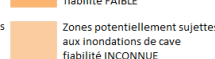
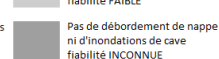
Risque de remontées de nappe sur Ligny-en-barrois

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

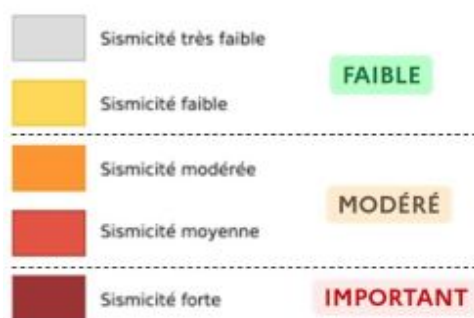
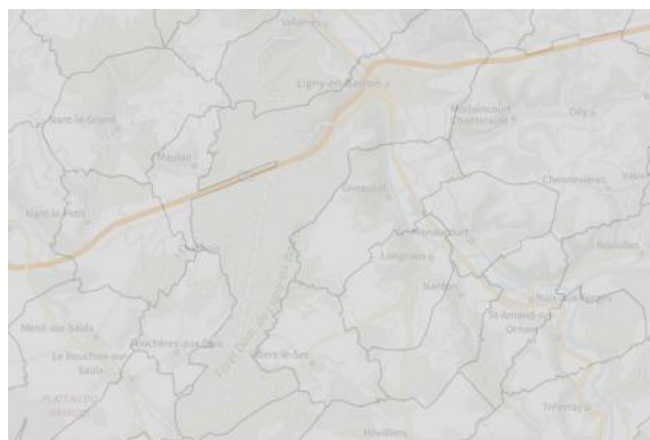
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Ligny-en-barrois

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Ligny-en-barrois

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

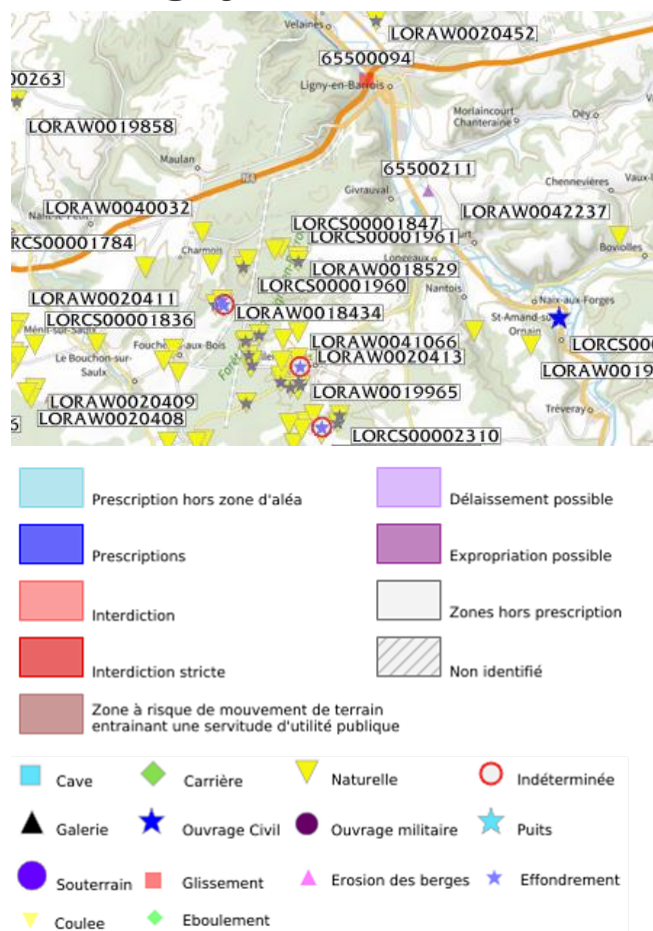
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :

DDRM : DDRM55

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Glissement de terrain

Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de mouvements de terrain sur Ligny-en-barrois

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Ligny-en-barrois

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2016905A	Sécheresse	01/07/2019	29/07/2020
INTE2016905A	Sécheresse	01/01/2019	29/07/2020
INTE2002330A	Sécheresse	01/10/2018	13/02/2020

Risque radon sur Ligny-en-barrois

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

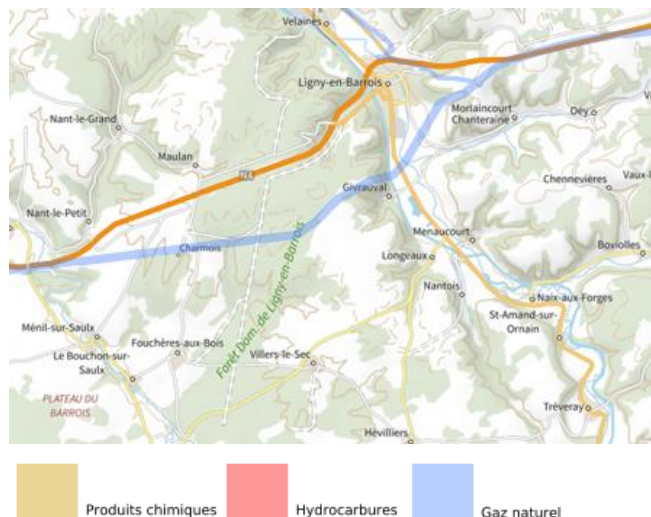
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Ligny-en-barrois

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Ligny-en-barrois

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 62 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

12 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
65500094	Glissement	La Horgne
65500326	Effondrement / Affaissement	Forêt domaniale
65500327	Effondrement / Affaissement	Forêt domaniale
65500328	Effondrement / Affaissement	La Grande Ferté
65500329	Effondrement / Affaissement	Forêt domaniale
65500330	Effondrement / Affaissement	Le long de la D111
65500331	Effondrement / Affaissement	Forêt domaniale
65500332	Effondrement / Affaissement	Forêt domaniale
65500333	Effondrement / Affaissement	La Grande Ferté
65500334	Effondrement / Affaissement	Forêt domaniale
65500335	Effondrement / Affaissement	La Grande Ferté
65500336	Effondrement / Affaissement	La Grande Ferté

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

24 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LORAW0018528	naturelle	Cavité de la Coupe 8
LORAW0018529	naturelle	Gouffre 1 Coupe Forestière n°7 (Gouffre de Ligny)
LORAW0018530	naturelle	Forêt de Ligny
LORAW0018531	naturelle	Gouffre de la Coupe 110
LORAW0018532	naturelle	Forêt de Ligny
LORAW0018533	naturelle	Effondrement de Ligny
LORAW0018534	naturelle	Gouffre 600 (Gouffre de la Coupe 106)
LORAW0018535	naturelle	Doline 1 Forêt de Ligny
LORAW0018536	naturelle	Effondrement de la RD 5
LORAW0040032	naturelle	Gouffre du Puits Barbe
LORAW0040033	naturelle	Effondrements de la Coupe 97
LORAW0040034	naturelle	Effondrement Coupe 99
LORCS00001847	naturelle	Gouffre de la Tranchée Michau
LORCS00001948	naturelle	Doline de la Coupe 108
LORCS00001949	naturelle	Gouffre de la Coupe 107
LORCS00001950	naturelle	Effondrement de la coupe 97
LORCS00001951	naturelle	Gouffre de l'Ancienne Voie Ferrée
LORCS00001952	naturelle	Effondrement de la Coupe 99
LORCS00001959	naturelle	Gouffre de la Gare (Gouffre de la Coupe 98)
LORCS00001960	naturelle	Cavité de la Coupe 60
LORCS00001961	naturelle	Gouffre de la Tête de Forêt (Gouffre de la Coupe 7)
LORCS00002306	naturelle	Forêt de Ligny
LORCS00002307	naturelle	Gouffre de la Coupe 99
LORCS00002311	naturelle	Gouffre 1 Forêt de Ligny

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000744901	SBFM	Clôturée
SSP000921301	ANCIENNE USINE A GAZ LIGNY EN BARROIS	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

62 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4085538	BAG STE BARROISE D'AMEUBLEMENT	En arrêt	
SSP3914710	Fabrication de verres de lunettes	Indéterminé	
SSP3914642	Carrière	En arrêt	
SSP3914572	Exploitation du minerai de fer	En arrêt	
SSP3914540	Fabrique de compas	En arrêt	
SSP3914406	Four à chaux	En arrêt	
SSP3914215	Brasserie	En arrêt	
SSP3914214	Brasserie	En arrêt	
SSP3914212	Fabrique de compas	En arrêt	
SSP3914204	Fabrique de verres optiques	En arrêt	
SSP3914202	Fabrique d'engrais chimiques	En arrêt	
SSP3914201	Fonderie de cuivre, fabrique de compas	En arrêt	
SSP3914200	Clos d'équarrissage	Indéterminé	
SSP3913971	Chaudronnerie-tôlerie, montage	Indéterminé	
SSP3913919	SBFM ; Fabrique de meubles, ex station-	En arrêt	
SSP3913913	Station-service	Indéterminé	
SSP3913907	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3913883	Dépôt de liquides inflammables,	En arrêt	
SSP3913879	Station-service, ex Garage, dépôt de	Indéterminé	
SSP3913777	Station-service, café	En arrêt	
SSP3913684	Garage, ex Station-service	Indéterminé	
SSP3913619	Garage, dépôt de carcasses de voitures	Indéterminé	
SSP3913600	Travail et traitement des métaux, station	Indéterminé	
SSP3913570	Dépôt de fioul	En arrêt	
SSP3913548	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3913220	Pressing	En arrêt	
SSP3913161	Atelier de réparation et d'entretien de	En arrêt	
SSP3913160	Garage automobile et réparation	Indéterminé	
SSP3913158	Magasin d'approvisionnement agricole,	Indéterminé	
SSP3913157	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3913156	Déchetterie	Indéterminé	
SSP3913155	Chaufferie mixte bois et gaz naturel	Indéterminé	
SSP3913154	Centrale thermique	Indéterminé	
SSP3913153	Générateur d'acétylène	En arrêt	
SSP3913152	Atelier de nettoyage de vêtements	En arrêt	
SSP3913151	Nettoyage à sec de vêtements, tapis...	En arrêt	
SSP3913150	Centrale de concassage et criblage	Indéterminé	
SSP3913149	Garage, magasin de motoculture,	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3913148	Station-service	En arrêt	
SSP3913146	Menuiserie	En arrêt	
SSP3913145	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3913144	Garage	En arrêt	
SSP3913143	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3913142	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3913141	Dépôt de liquide inflammable	En arrêt	
SSP3913140	Générateur d'acétylène	En arrêt	
SSP3913139	Dépôt ferrailles et autres	En arrêt	
SSP3913138	Dépôt de liquide inflammable, station-	En arrêt	
SSP3913137	Scierie	En arrêt	
SSP3913136	Atelier de travail du bois	En arrêt	
SSP3913135	Générateur d'acétylène	En arrêt	
SSP3913134	Quincaillerie, dépôt acétylène	En arrêt	
SSP3913133	Dépôt de liquide inflammable,	En arrêt	
SSP3913132	Garage, station-service	En arrêt	
SSP3913130	Tuilerie	En arrêt	
SSP3913129	Négociant	En arrêt	
SSP3913128	Négociant en combustibles	En arrêt	
SSP3913127	Garage, dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3913126	Dépôt de peaux	En arrêt	
SSP3913125	Serrurier	En arrêt	
SSP3913124	Fabrique de meubles	En arrêt	
SSP3913123	Fabrique de meubles	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

